

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE DU PAYS DE LAFRANÇAISE

COPIL DE LANCEMENT 26/04/2024

Photo : © Charlotte Henaff



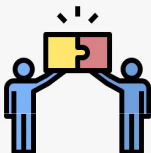
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



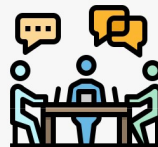
Objectifs du COPIL



Démarrer
officiellement le
PAT



Confirmer
les partenariats



Présenter une
méthodologie de
concertation



Présenter
le calendrier
2024

Labellisation Projet Alimentaire de Territoire émergent !



- **Le Pays de Lafrançaise est lauréat de l'appel à projets 2023-2024 du programme national pour l'alimentation (PNA)**
- **Sélection parmi 22 autres projets (dont 5 régionaux), qui partageront une enveloppe de 22M €**
- **Un PAT émergent à développer sur 3 ans**

Merci à tous les partenaires du projet !

Passage sur les ondes de CFM, à l'occasion de l'émission « Qu'est-ce qu'on déguste ?! » (disponible en rediffusion)

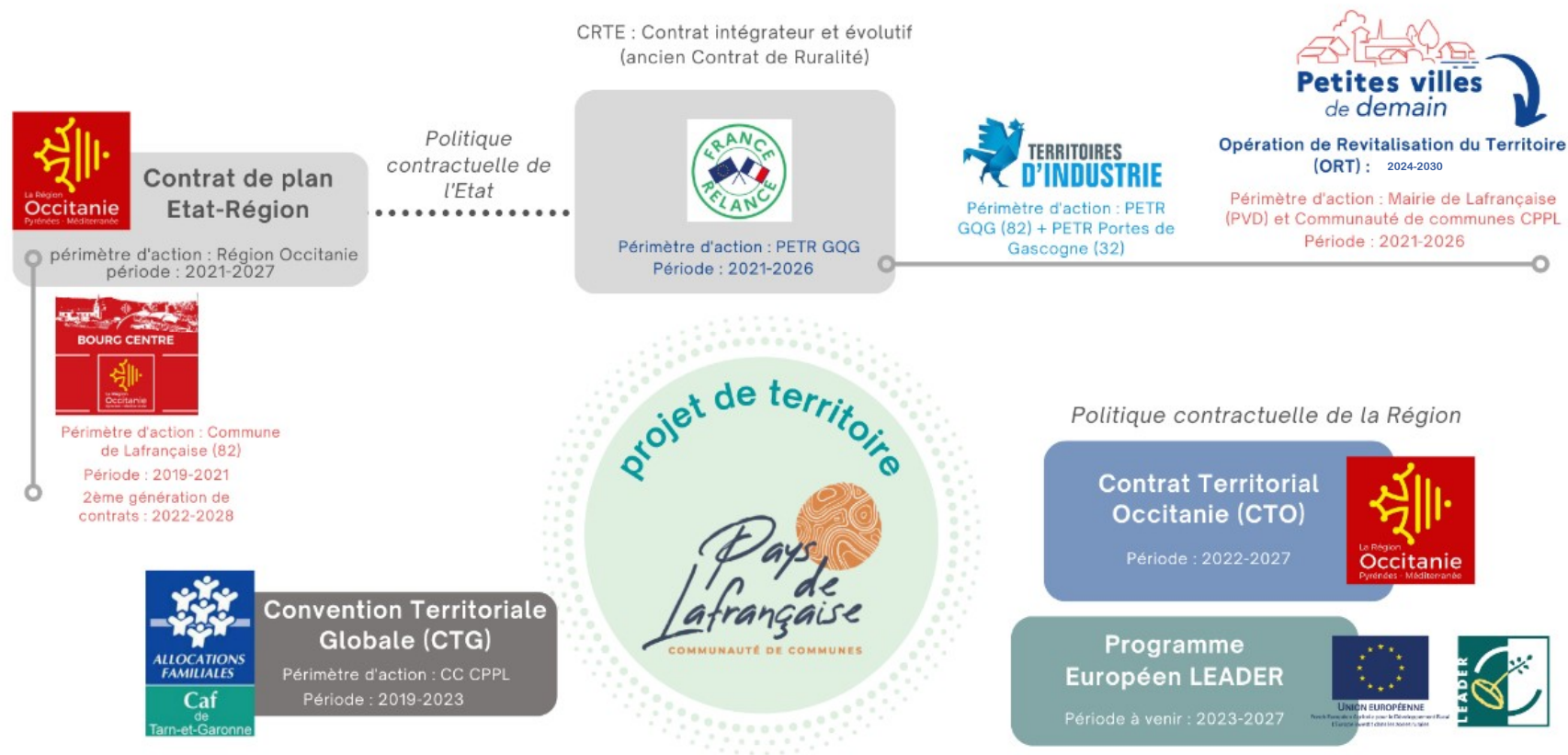


Photos : © Charlotte Henaff

A close-up photograph of two hands planting small green seedlings into dark, rich soil. The hands are positioned on either side of a central seedling, with fingers gently pressing the soil around its base. Several other similar seedlings are visible in the background, slightly out of focus. The overall scene conveys a sense of growth, care, and sustainability.

GENESE DE LA STRATEGIE ALIMENTAIRE

Un projet de territoire pour orchestrer les différents dispositifs



Un contexte favorable à la définition d'une stratégie alimentaire



Loi EGALIM

Loi Climat et
résilience

Loi d'orientations et d'avenir agricoles



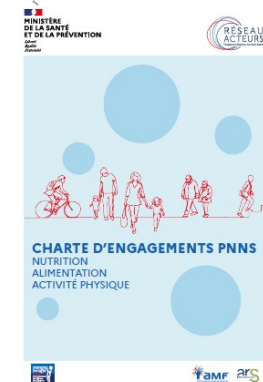
Projet alimentaire
de territoire

PROJET DE TERRITOIRE

Contrat Local de
Santé (à venir)



Maison de Santé
Pluriprofessionnelle



OFFICE DE
TOURISME

DEVELOPPEMENT
LOCAL

CENTRE SOCIAL

CENTRE
CULTUREL

SERVICE PETITE ENFANCE,
ENFANCE, JEUNESSE

CRECHES

Maison de
l'enfance et de
la jeunesse

EPAGE (s)

SYNDICATS DE
RIVIERES

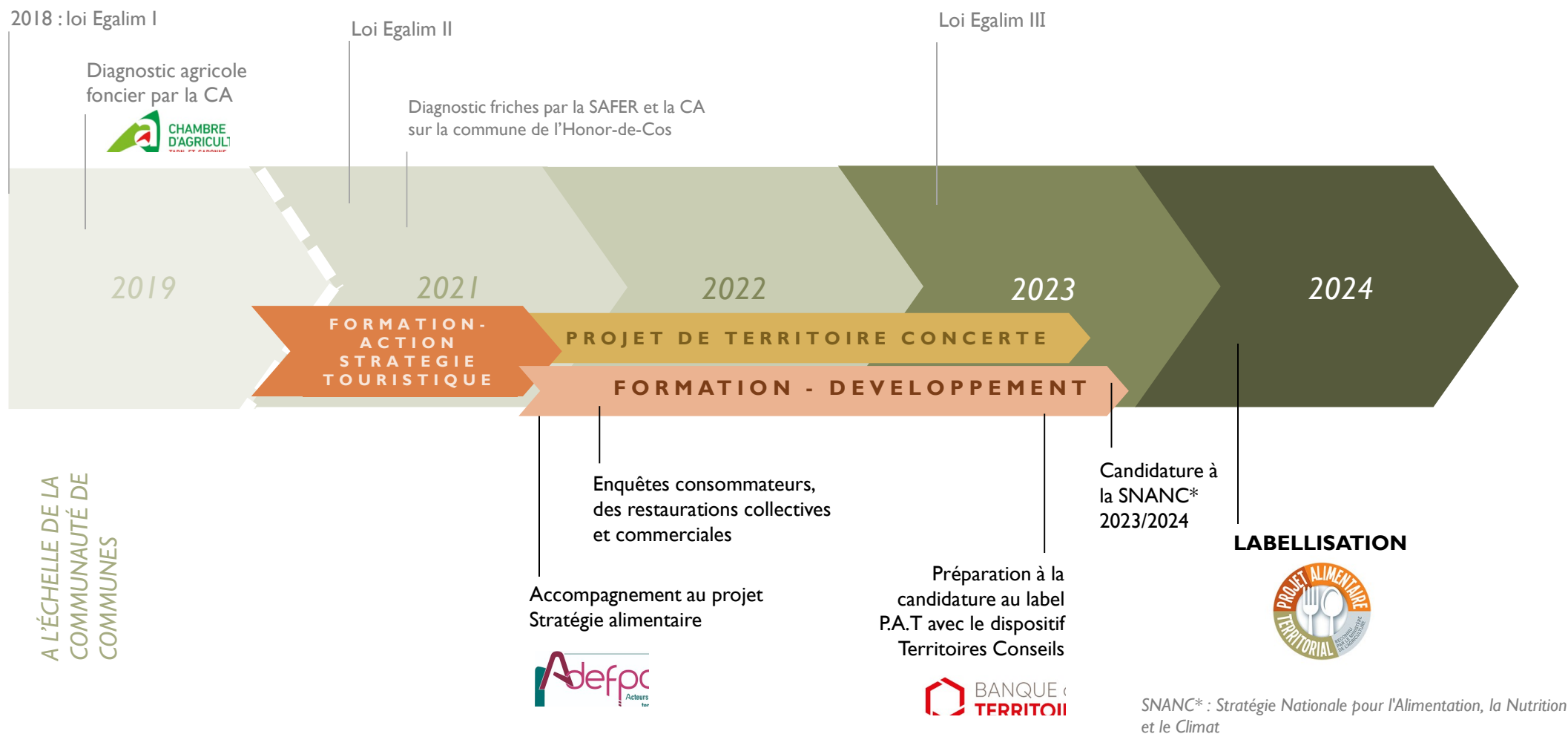
+ SERVICE COMMUNICATION

Focus sur deux axes du projet de territoire



LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE RÉPOND À DEUX VOLETS DU PROJET DE TERRITOIRE 2030

Résumé des différentes étapes engagées par la Communauté de communes



La formation développement et la démarche concertée



Photos : © Charlotte Henaff

Le principe :

- Constituer un groupe de travail d'acteurs locaux
- Donner un cadre d'actions
- Permettre d'identifier la vision politique de la Communauté de Communes dans son champ de compétences
- Identifier les moyens opérationnels

La forme :

- **12 séances de travail**
- **Echanges et construction** sur les notions de qualité, de local, des enjeux autour de l'alimentation et de l'agriculture
- **Travaux réalisés** : diagnostic agricole et alimentaire synthétiques, enquêtes de consommateurs, des restaurations collectives et commerciales
- **Travaux dont a bénéficié la CC (DDT)**: une étude agraire partagée avec la CC de Pays de Serre en Quercy, ainsi qu'une étude sur les déserts alimentaires

Le partenariat :

- **Un partenariat de qualité** grâce à des échanges riches expression d'une pluralité d'idées et de convictions

Environnement départemental favorable

Plusieurs démarches complémentaires à la stratégie alimentaire du Pays de Lafrançaise ont émergé ces derniers mois

- **P.A.T 82 (depuis 2021)**
- **Mise en réseau avec des partenaires départementaux :**
 - ✓ Le Conseil départemental : engagement de la communauté de communes sur **le projet de l'abattoir de Montauban et de création d'une SCIC**
 - ✓ Le Centre d'accueil de Montauriol qui a coordonné **le projet d'un pôle Alimentaire Départemental et Solidaire**
- **Initiation d'une stratégie alimentaire similaire sur le territoire de Pays de Serres en Quercy**



AGRICULTURE & ALIMENTATION : ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

Quelques données clés sur les exploitations agricoles (DDT 82, RPG 2021, Agreste Occitanie, MSA 2018, Diagnostic CA 82 2019)

Les exploitations agricoles :

. Agriculture couvrant 51 % du territoire,
(SAU : 11 240 ha)

. Nombre d'exploitations en baisse,
. Exploitations réparties sur l'ensemble
des communes,

. Baisse de l'emploi agricole,

-23 % entre 2010 et 2018,

. 67 % d'exploitants de plus de 50 ans,

. Plus de la moitié des exploitations
à reprendre dans les 5 à 10 ans,

. Une dynamique d'installation agricole, dont des
installations hors DJA : maraichage, cultures
spécialisées.

Marché du foncier local :

Un volume foncier qui reste modeste, impacté par des
acquisitions de non agricoles qui représentent 65%
des achats.

**L'impact de projets départementaux structurants
auront un impact sur le prix du foncier agricole et
risque d'accentuer un phénomène de spéculation.**

A retenir

310 exploitations soit 8.2% des exploitations du
département,

355 exploitants,

1336 emplois agricoles dont la majeure partie en CDD
(1286)

209 exploitants de + de 50 ans

167 exploitants de + de 55 ans

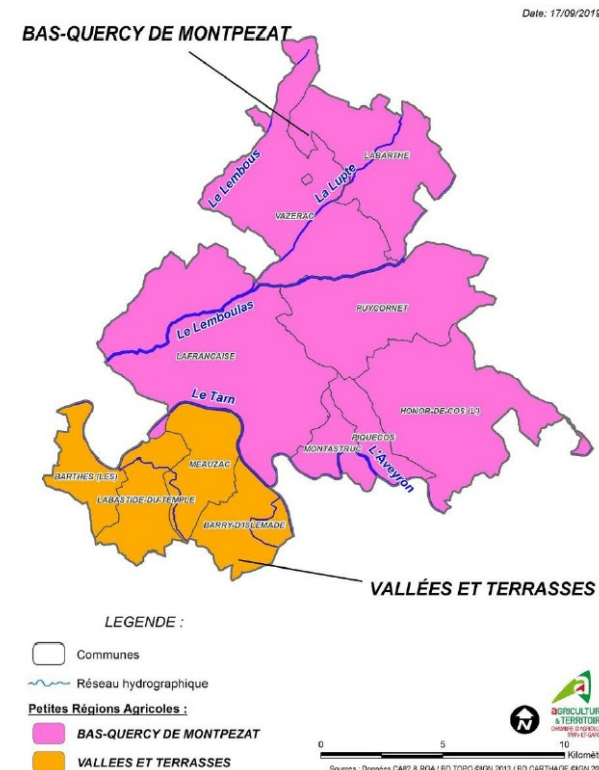
12 installations en DJA (2018),

15 installations en 2018 soit 12% des installations du
82

46 exploitations en agriculture biologique (2 415 ha
(21% de la SAU)

1/5 exploitation vend en circuits courts

800 ha de friches agricoles



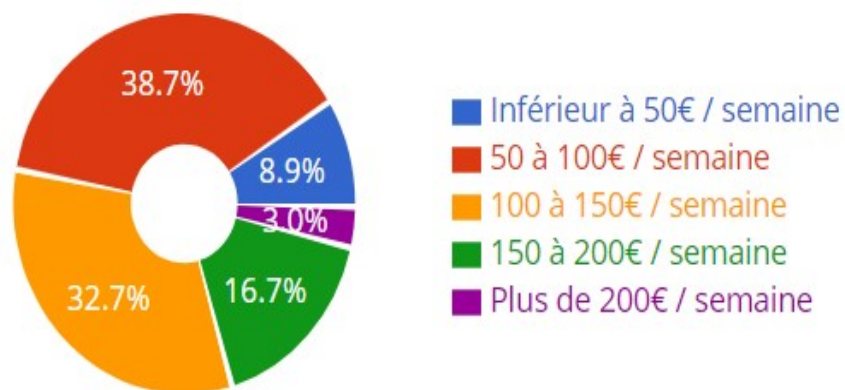
Etat des lieux de l'agriculture

ATOUTS	FAIBLESSES
Diversité de la production agricole, avec une forte importance de la production fruitière, Existence de filières labellisées (L'appellation d'origine Protégée « Chasselas de Moissac » , l'IGP « Melon du Quercy », la filière viticole avec l'IGP Lavilledieu et AOP Coteaux du Quercy, et l'IGP « Pruneau d'Agen ») Développement de productions biologiques (arboriculture, maraichage et élevage caprins)	Diminution du nombre d'exploitations et vieillissements des chefs d'exploitation, Peu ou pas de reprise, disparition d'exploitations, Retrait de filière de production liées aux difficultés économiques de la filière (lait) Une agriculture qui dépend de la ressource en eau
OPPORTUNITES	MENACES
Intérêt pour les consommateurs pour les produits locaux labellisés et pour les circuits courts, Dispositifs nationaux : PAT, Petites villes de demain, Convention Globale Territoriale.... qui soutiennent les actions de valorisation Politiques foncières : Organismes et outils d'urbanisme pour protéger le foncier agricole Politique de gestion et de préservation des ressources (eau) Initiatives privées (tiers lieux innovants)	La poursuite de la consommation du foncier avec les risques de conflits d'usage, Surfaces des friches qui augmentent et peuvent être un facteur de danger, Disparition de savoir faire Diminution de la ressource (eau, foncier) Climat chaotique
ENJEUX : Améliorer la valorisation des produits et de revenus agricoles par le soutien aux circuits courts, la valorisation des filières, installation d'agriculteurs sur de petites structures.	

Quelques données clés sur l'alimentation

- Données issues du questionnaire **à destination des consommateurs**
- 168 contributions (soit environ 4% des foyers de la CCPL)

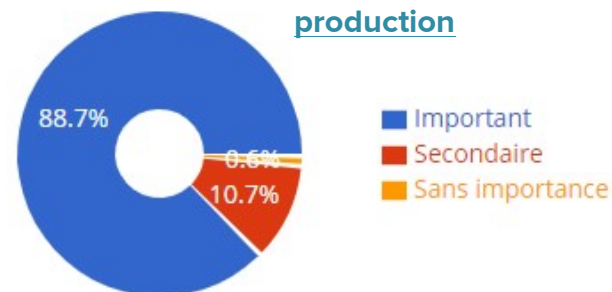
Budget consacré à l'alimentation chaque semaine selon les répondants :



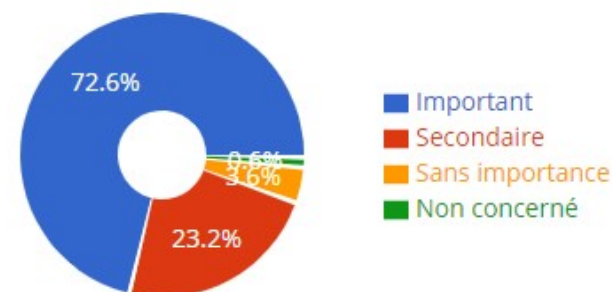
Pour les répondants, les principaux critères de choix, par ordre de préférence sont :

Origine/proximité géographique du lieu de

production



La disponibilité dans mes lieux d'achats habituels



Quelques données clés sur la restauration collective

100 700 repas comptabilisés en 2021

dont 64 319 repas cuisinés
par la cuisine centrale

- Toutes les cantines scolaires appliquent les principes de la loi égalim
- Le personnel de restauration est très investi, isolé et très polyvalent, cependant formé
- Expérience d'animation contre le gaspillage alimentaire réussie en partenariat avec le SIEEOM

- Les restaurations scolaires de petite taille ont un approvisionnement local développé (livraisons possibles, seuil de marchés et choix des collectivités)



Etat des lieux de la restauration collective

ATOUTS

La cuisine centrale de Lafrançaise et les restaurations scolaires élaborent une cuisine familiale et appliquent même partiellement un approvisionnement local

FAIBLESSES

La production locale n'est pas suffisamment diversifiée (légumes et viande) pour garantir l'approvisionnement des restaurations scolaires toute l'année sur une gamme de produits plus large

OPPORTUNITES

Intérêt pour les familles, consommateurs pour les produits locaux labélisés et pour les circuits courts soucieux du contenu de l'assiette de leurs enfants, Outils comme « le 82 dans son assiette » qui soutient la valorisation de produits locaux, en cohérence avec la loi EGALIM à l'échelle départementale « Ma cantine » ou « Lait Fruits et Légumes à l'école (LFE) » à l'échelle nationale ou bien encore « les repas à 1€ »

MENACES

La vision comptable des collectivités limite un approvisionnement issu des productions locales.

ENJEUX : Contribuer à améliorer l'approvisionnement des restaurations scolaires dans le respect de la loi EGALIM, favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous

LE PROJET ALIMENTAIRE



Résumé du projet alimentaire de territoire en émergence de la Communauté de communes du Pays de Lafrançaise

ENJEU 1

**PÉRENNISER ET
DÉVELOPPER
L'ACTIVITÉ
AGRICOLE**

ENJEU 2

**FAVORISER
L'ACCÈS À UNE
ALIMENTATION
DE QUALITÉ
POUR TOUS**

ENJEU 3

**SENSIBILISER ET
ÉDIFIER À UNE
ALIMENTATION
DE QUALITÉ**

ENJEU 4

**AGIR POUR LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Enjeu 1 - Pérenniser et développer l'activité agricole, les exploitations agricoles, favoriser les installations



- **Structurer la veille** des successions / transmissions et cession des exploitations
- **Informier et former** sur les dispositifs et outils existants sur le foncier agricole
- **Organiser** la stratégie d'accueil des porteurs de projets agricoles
- **Favoriser** la diversification et la valorisation des produits

Actions identifiées

- **Action 1.1 - Enquête** auprès des agriculteurs du territoire par l'EPLEFPA à l'automne 2024 - Accompagnement des cédants et accueil des pp par les organismes professionnels, (en cours) - Journée de rencontre entre cédants et repreneurs (Adear 82)
- **Action 1.2** - Journée de **sensibilisation sur le foncier** par les organismes d'animation foncière et départementaux (Janvier 2025)
- **Action 1.3** - Création **d'un guichet d'accueil au sein de la CCPL** (Primo accueil et café post installation ADEAR)
- **Action 1.4** - Formation action pour **un accompagnement collectif sur la valeur ajoutée des exploitations agricoles** (Adefpat et organismes agricoles, à partir de 2025)

Enjeu 2 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous



- **Mettre en place des temps d'échanges** et de pratique entre agents de restauration
- **Etre partenaire des projets à dimension départementale**
- **Sensibiliser le grand public au monde agricole**
- **Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous**
- **Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'alimentation**

Actions identifiées

- **Action 2.1 - Mise en réseau des agents de la restauration collective** : Echanges de bonnes pratiques, découverte de la plateforme, CA 82 + interventions d'experts en fonction des demandes... (Juin 2024)
- **Action 2-2 – Etre partenaire du P.A.T Départemental** (en cours)
- **Action 2-3 – Valoriser le monde agricole auprès du grand public** : professionnalisation des CE à l'accueil du public (CIVAM, CA, ADT et OTI), interventions de CE au sein des établissements scolaires pour présenter les métiers de l'agriculture (CE et organismes agricoles FD CUMA), actions de programmation de randonnées gourmandes (CIVAM et OTI), 2025
- **Action 2-4 – Organiser le glanage social** de fin de saison par la mise en réseau de partenaires dans le domaine de la solidarité et les exploitants (RACINES et SOLAAL), (Automne 2024)
- **Action 2-5 : Elaboration d'une programmation annuelle** : événements tout format, création d'une exposition de portraits de personnes impliquées dans le domaines agricole et de l'alimentaire partagée avec l'OTI, (Ccpl et autres partenaires) (en cours)

Enjeu 3 - Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité



- Education, prévention et santé des publics
- Sensibiliser, éduquer et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous

Actions identifiées

- **Action 3.1 : Actions de sensibilisation et de prévention au lien santé et alimentation pour faire de l'alimentation un déterminant de santé essentiel en direction de la patientèle et des publics** : ateliers cuisine, interventions dans les établissements scolaires- Partenaires locaux MSP, centre social, Ehpad, et IREPS (en cours et démarrage concomitant avec celui du Contrat local de santé)
- **Action 3.2 : Mise en œuvre d'un programme d'éducation alimentaire** auprès des publics scolaires avec la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et partenariats

Enjeu 4 - Agir pour la transition écologique



- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Contribuer au développement d'outils de transformation
- S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique
- Agir sur les friches agricoles
- Adapter les pratiques culturelles au changement climatique

Actions identifiées

- **Action 4.1 – Développer un partenariat avec le SIEEOM** dans le cadre du gaspillage alimentaire (en cours de réalisation)
- **Action 4.2 – Etre partenaire de l'atelier de transformation végétale départemental** (légumerie)
- **Action 4.3 – Accompagner des projets d'ateliers de transformation** du territoire sous forme d'accompagnements collectifs de type formation développement (2025)
- **Action 4.4 – Sensibiliser le milieu agricole et alimentaire à la gestion de l'eau -** intervention de syndicats de rivière et Epage (2024/2025)
- **Action 4.5 – Etude opérationnelle sur la reconquêtes des friches agricoles** – Partenariat avec les organismes foncier (Safer Occitanie, Terres de liens, la foncière Occitanie)
- **Action 4-6 – Favoriser la biodiversité dans les écosystème agricoles** – Sessions de sensibilisation aux pratiques de bonnes échanges

Enjeu 5 – Développer un projet alimentaire de territoire

- **Action 5.1** : Animation du Projet alimentaire de territoire par le recrutement d'un.e chargé.e de mission P.A.T



Synthèse

1. Enquête auprès des agriculteurs par le lycée agricole, EPLEFPA
2. Enquête auprès des familles accueillies au sein des associations caritatives
3. Enquête, étude via les partenaires consulaires sur la commercialisation des produits locaux
4. Diagnostic du foncier agricole (préalable à l'action sur les friches agricoles)
5. Exposition photos de portraits d'agriculteurs en collaboration avec l'office de tourisme
6. Documents de communication
7. Événementiel portant sur l'alimentation
8. Club de responsables de la restauration collective
9. Programmation culturelle annuelle
10. Accompagnement collectifs et individuels des agriculteurs et porteurs de projets agricoles (via un guichet unique)
11. Cafés transmission agricole
12. Forums thématiques (foncier par ex)
13. Action de sensibilisation portant sur le lien santé-alimentation
14. Communication spécifique sur le projet alimentaire de territoire (Supports et actions)

La gouvernance

Objectifs de la gouvernance du Programme alimentaire du Pays de Lafrançaise :

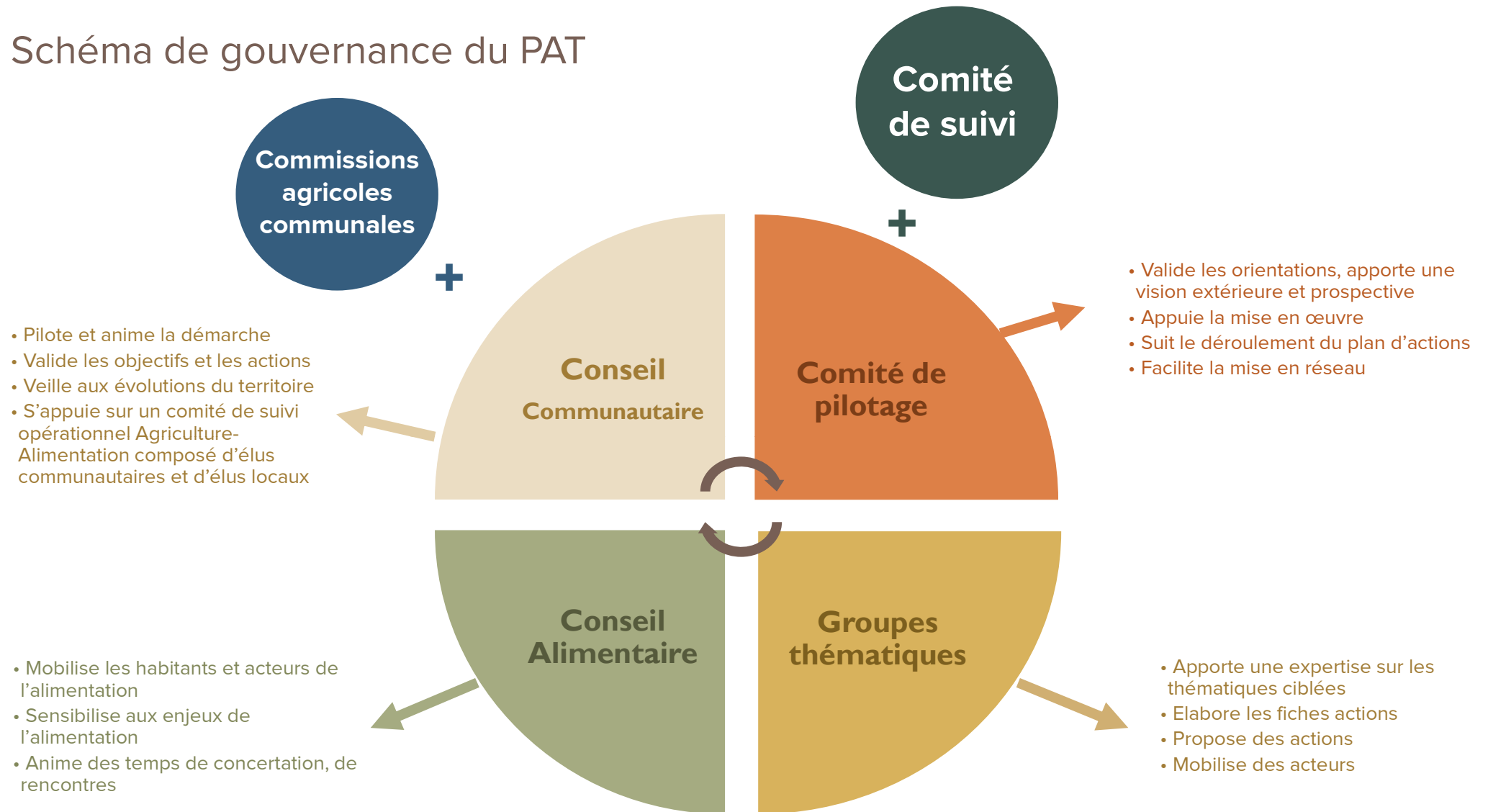
- Porter et animer le projet dans la durée
- Articuler pilotage stratégique et pilotage opérationnel
- Faire vivre la dynamique multi-acteurs
- Favoriser la représentation des acteurs de manière équilibrée, la mobilisation des habitants



Des objectifs reposant sur :

- Un schéma de gouvernance intégrant les différentes parties prenantes
- Des ressources en ingénierie
- Des actions, outils d'animation, d'information et de communication

Schéma de gouvernance du PAT



Les partenariats : tour de table



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural



Fédération des Ecosystèmes
territoriaux coopératifs



....ainsi que les onze
communes du territoire

Les dates à retenir

- Dimanche 26 mai : Fête de l'arbre et de la haie, à Lafrançaise, organisée par Campagne Vivante 82
- Début juin : Recrutement d'un.e chargé.e de mission P.A.T
- Mardi 11 juin à 18h30 : Conférence de François PURSEIGLE à l'Art du Temps organisée par l'ADEAR 82
- Fin du second trimestre 2024 : Lancement du club des agents de la restauration collective (Juin)
- Dès septembre 2024 : enquête par les étudiants de l'EPLFPA 82, démarrage des commissions thématiques
- Courant du dernier trimestre 2024 : table ronde autour du foncier



Merci
de votre attention

